

FICHE MÉMO

APPELS PROVISIONNELS

Mes appels de cotisations personnelles en 2025

► Les adhérents n'ayant pas opté pour le prélèvement pourront régler le solde par virement en mentionnant dans les références du virement leur **numéro de sécurité sociale + le numéro de la facture (14 chiffres) + NS*+ 2025** pour une meilleure identification.

*NS = Cotisations de Non Salarié Agricole en votre qualité d'exploitant agricole

Le RIB du compte bancaire MSA Sud Champagne est accessible depuis votre espace privé MSA sous : *Mes services / Factures et règlements / Consulter le RIB de ma caisse*

Pour nous permettre d'identifier vos paiements, merci de préciser à chaque fois votre numéro de sécurité sociale + le numéro de la facture + NS + l'année concernée.

Calendrier de paiement des cotisations personnelles d'exploitant agricole en 2025

Date limite de paiement	Précision
28 mars 2025	1 ^{er} appel provisionnel 2025, 30 % des cotisations dues au titre de l'année précédente, uniquement pour les chefs d'exploitation
27 juin 2025	2 ^e appel provisionnel 2025, 30 % des cotisations dues au titre de l'année précédente, uniquement pour les chefs d'exploitation
12 décembre 2025	Émission annuelle 2025